

MEAUZAC

informations

41
12 2020



Sommaire

Le mot du Maire	3
Délibérations du Conseil Municipal	4
Situation financière de la commune	5
Comptes administratifs de la commune	6
Nouveau service à destination des familles	10
Interview du Maire de Meuzac	12
France Services	16
Paiement en ligne de la cantine scolaire	16
Permanence des Finances publiques du canton	17
Etat civil	17
SIEEOM du Sud de Quercy	18
Les chats du Quercy	19
Les associations	22
La communauté de communes	30
Déchetterie	30
Informations utiles de la Mairie	31
Les commerçants	32
Les professions médicales	32



Le mot du Maire

*L*ors de ma dernière communication, en préambule, j'écrivais que la « tempête virale » était derrière nous, je notais également qu'il fallait rester prudents. Ceci c'était au début du mois de juillet. Depuis, vous l'avez constaté, comme moi, il y a un rebond de la pandémie.

Cet état de fait nous impose un nouveau confinement au moment où je vous écris ces quelques lignes. Bien sûr j'aimerais vous parler de tout autre chose, mais la réalité est là tenue.

Donc une fois encore, la municipalité est sur le qui-vive quant aux mesures mises en place par l'ensemble des secteurs. Les protocoles vécus au mois de mars sont toujours présents dans les établissements publics, les restrictions des activités associatives sont toujours aussi draconiennes. Le protocole concernant les écoles a même été renforcé pour les personnes extérieures récupérant les enfants avec le port du masque obligatoire.

Nous continuons à suivre tout particulièrement les personnes vulnérables ou isolées de la commune.

Malgré tout cela, la municipalité continue son programme d'investissement même si bien entendu, nous avons pris du retard.

Vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin les réponses à certaines questions des administrés qui démontrent que la gestion communale d'une commune rurale comme la nôtre est très variée et demande beaucoup de réflexion et beaucoup de temps. Je le réécris de nouveau les finances commandent beaucoup de choses et la municipalité est très très vigilante sur ce point-là.

Nous faisons les projets, les uns après les autres. Nous les officialisons lorsque le financement est bouclé, ceci pour ne pas impacter votre, notre fiscalité.

Cette fois-ci nous ne pourrons pas vous accueillir, comme nous le faisons habituellement pour les vœux.

C'est la raison pour laquelle, mon Conseil municipal et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2021 et tous ensemble, nous formulons le souhait qu'elle soit meilleure que 2020.

Protégez-vous à tous moments et en tous lieux. Merci.



Délibérations du Conseil Municipal (2^{ème} semestre 2020)

03 juin 2020

Approbation du dernier compte rendu du 23 mai 2020.

- Délibération portant les délégations données au maire par le Conseil Municipal
- Délibération constituant les différentes commissions municipales ;
- Délibération fixant le taux d'indemnités des élus ;
- Délibération modifiant l'attribution du RIFSEEP aux agents de la collectivité ;
- Délibération validant la participation de la commune aux frais de transports scolaires pour l'année 2020/2021
- Délibération nommant un délégué titulaire et un délégué suppléant au Syndicat Départemental d'Energie ;
- Délibération validant la convention entre la commune et le Syndicat Départemental d'Energie SDE relative à la subvention de l'entretien de l'éclairage public ;
- Délibération validant la remise gracieuse de la totalité des pénalités et majorations sur la taxe d'urbanisme du PC n° 10808P008 ;
- Délibération nommant un délégué titulaire et un délégué suppléant au comité syndical du SMEC ;
- Délibération validant la prise en charge des factures de l'électricité et gaz de l'Eglise de Meuzac.
- Délibération modifiant l'attribution d'un n° d'adresse sur la place ;
- Délibération déterminant la participation financière de la commune aux frais d'acquisition d'un appareil auditif ;
- Délibération nommant un Délégué titulaire et un Délégué Suppléant pour l'EPFL ;

29 juin 2020

Approbation du dernier compte rendu du 3 juin 2020.

- Délibération adoptant le Budget primitif 2020 et le Budget annexe commerce 2020
- Délibération votant le taux de la fiscalité directe locale 2020 ;
- Délibération nommant un délégué titulaire et un Délégué suppléant auprès de l'Etablissement Public Foncier Local ;
- Délibération nommant un délégué titulaire et un Délégué suppléant pour la défense ;
- Délibération accordant une remise ex-

- ceptionnelle à Mr Gros (restaurateur) ;
- Délibération validant l'avenant n° 02 au contrat d'équipement du Département ;
- Délibération nommant douze délégués titulaires et douze délégués suppléants pour la Commission Communale d'Impôts Direct ;
- Délibération fixant le montant des subventions attribuées aux associations.

10 juillet 2020

Election des trois délégués titulaires et trois délégués suppléants pour l'élection sénatoriale 2020.

03 août 2020

Approbation du dernier compte rendu du 29 juin 2020.

- Délibération validant le bail commercial de la boulangerie ;
- Délibération validant le bail commercial de la superette ;
- Délibération portant modification de la durée de service d'un emploi à temps non complet ;
- Délibération portant la création d'un emploi permanent d'un Adjoint Technique territorial à raison de 32 h / 35 h ;
- Délibération portant la suppression d'un emploi à raison de 24.73 h / 35 h ;
- Délibération validant la mise à jour du tableau des effectifs ;
- Délibération autorisant la suppression des documents et des livres au fonds de la bibliothèque de Meuzac ;
- Délibération validant l'avenant n° 01 de l'entreprise Voinot relatif à la construction du Complexe Communal ;
- Délibération validant l'avenant n° 01 de l'entreprise Valgo relatif à la construction du Complexe Communal ;
- Délibération validant l'avenant n° 01 de l'entreprise Groc Gabrielli relatif à la construction du Complexe Communal ;

31 août 2020

Approbation du dernier compte rendu du 03 août 2020

- Délibération validant l'admission en non-valeur ;
- Délibération modifiant le plan de financement pour l'installation d'une chaudière bois avec réseau de chaleur ;
- Délibération instituant une prime exceptionnelle face au COVID 19 ;
- Délibération validant les entreprises



Maire
José Lacombe

Adjoints

Eliette Ruelle

Yves Salitot

Mireille Dompeyre

Jean-Louis Corlouer

Conseillers municipaux

Isabelle Bonnefous

Eric Samara

Laurence Boye

Nicolas Seignouret

Severine Menegon Motto

Gérard Fargal

Fabienne Fabrel Cocchio

Christophe Irissou

Caroline Pradeau

Anthony Schotsmans

pour le projet d'installation d'une chaufferie thermique avec réseau de chaleur ;

- Délibération validant l'acquisition d'un terrain à un euro symbolique ;
- Délibération à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres.

29 septembre 2020

Approbation du dernier compte rendu du 31 août 2020

- Délibération validant le plan de financement prévisionnel pour la construction d'un restaurant scolaire, d'un préau et de la salle de propreté dans les classes ;
- Délibération validant l'admission en non-valeur ;
- Délibération instituant l'annualisation de temps de travail pour les agents de l'école et la cantine scolaire ;
- Délibération fixant la participation financière aux Fonds Social de Logement FSL
- Délibération validant l'acquisition d'une bande de terrain appartenant à Monsieur Laveron

20 octob.re 2020

Approbation du dernier compte rendu du 29 septembre 2020

- Délibération créant un emploi non permanent pour un accroissement temporaire de travail ;
- Délibération validant l'avenant n° 02 de la Maîtrise d'œuvre relatif à la construction d'un Complexe Communal
- Délibération validant l'avenant n° 01 de l'entreprise ETC ;
- Délibération validant l'avenant n° 02 de l'entreprise Voinot ;

- Délibération validant l'avenant n° 01 de l'entreprise Descouls
- Délibération validant l'avenant n° 01 de l'entreprise PSO ;
- Délibération validant l'avenant n° 01 de l'entreprise Banzo ;
- Délibération validant l'avenant n° 02 de l'entreprise Banzo ;
- Délibération validant l'avenant n° 01 de l'entreprise Alufer ;
- Délibération validant la convention tripartite entre la SDE, mairie de Meuzac et l'entreprise Servat relative à l'entretien de l'éclairage public.

24 novembre 2020

Approbation du dernier compte rendu du 20 octobre 2020

- Délibération validant la décision modificative n° 04 du Budget communal ;
- Délibération validant l'adhésion de la commune de Larrazet au Syndicat Mixte Eaux Confluences ;
- Délibération validant le refus de transfert de compétence PLU à la communauté de Commune ;
- Délibération validant l'avenant n° 3 de l'entreprise Voinot ;
- Délibération validant l'avenant n° 03 de l'entreprise Banzo ;
- Délibération validant l'avenant n° 01 de l'entreprise Lacaze ;
- Délibération validant la revalorisation du RIFSEEP au 01 janvier 2021
- Délibération validant la convention entre la mairie de Meuzac et la ville de Montauban relative à l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Situation financière de la commune

MONSIEUR le Maire a le plaisir de vous présenter la situation financière de la commune des années 2015 à 2019.

Cette présentation vous montre les ressources de la commune :

Les recettes de fonctionnement

- Produits fiscaux,
- Les dotations et participations,
- Les produits courants,
- Les produits d'ordre.

Les dépenses de fonctionnement

- Les charges générales,

- Les charges de personnel,
- Les charges de gestion courante,
- Les charges réelles financières,
- Les charges exceptionnelles,
- Autres charges non réelles.

Les recettes d'investissement

- Les subventions et participations d'équipement reçues,
- Les recettes liées aux emprunts ;
- Capacité d'autofinancement CAF.

Les dépenses d'investissement

- Les dépenses directes d'équipement ;
- Les remboursements d'emprunts

(voir page suivante)

Les recettes de fonctionnement

Les recettes budgétaires, qu'elles soient réelles (c'est à dire ayant donné lieu à encaissement) ou d'ordre (sans encaissement), peuvent être regroupées en six catégories principales :

1 - Les produits issus de la fiscalité directe locale (TH, TFB, TFNB, TAFNB, CFE, CVAE, FER, TASCOM, FNGIR) nets des reversements.

2 - Les dotations et participations de l'état

et des autres collectivités (dont la DGF).

3 - Les produits courants (locations, baux, revenus de l'exploitation, des services publics)

4 - Les produits financiers.

5 - Les produits exceptionnels.

6 - Les produits d'ordre (exemples : produits des cessions d'immobilisations, reprises sur amortissements et provisions, différences sur réalisations négatives reprises au compte de résultat).



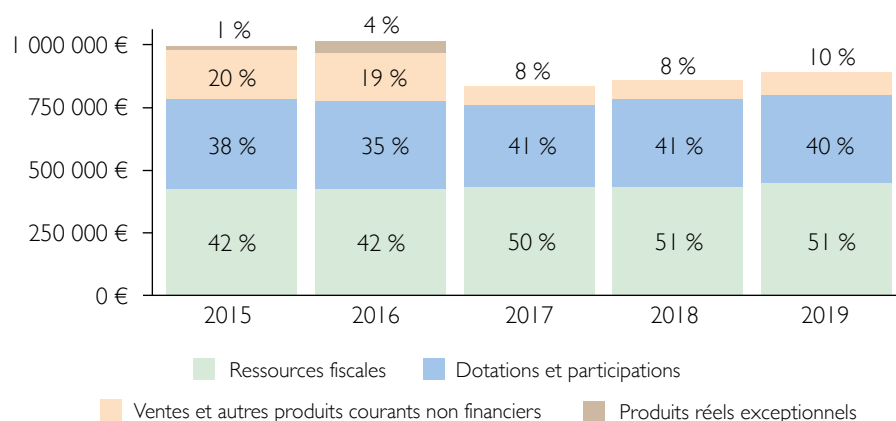
Repères 2019

Montant en € par habitant pour la strate de référence

En €/habitant	Commune	Département	Région	National
Ressources fiscales	326	441	478	451
Dotations et participations	256	274	239	204
Ventes et autre produits courants non financiers	63	128	130	112
Produits réels financiers	0	0	1	1
Produits réels exceptionnels	0	8	14	12

State de référence : Population (1374) - Régime fiscal (FPU: commune de 500 à 2000 h).

Structure et évolution des recettes de fonctionnement



Taux de réalisation des recettes de fonctionnement en 2019

Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement met en perspective les recettes comptabilisées par rapport à la prévision budgétaire.

Ressources fiscales	101,47 %
Dotations et participations	104,41 %
Produits courants	127,52 %
Produits financiers	99,50 %

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses budgétaires, qu'elles soient réelles (c'est à dire ayant donné lieu à paiement) ou d'ordre (sans paiement), peuvent être regroupées en six catégories principales :

- 1 - Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, fluides, assurances...).
- 2 - Les charges de personnel (salaires et charges sociales).

3 - Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus...)

4 - Les charges financières (intérêts des emprunts, frais de renégociation...).

5 - Les charges exceptionnelles.

6 - Les charges d'ordre (exemples : dotations aux amortissements et provisions, valeur comptable des immobilisations cédées, différences sur réalisations positives transférées en investissement).

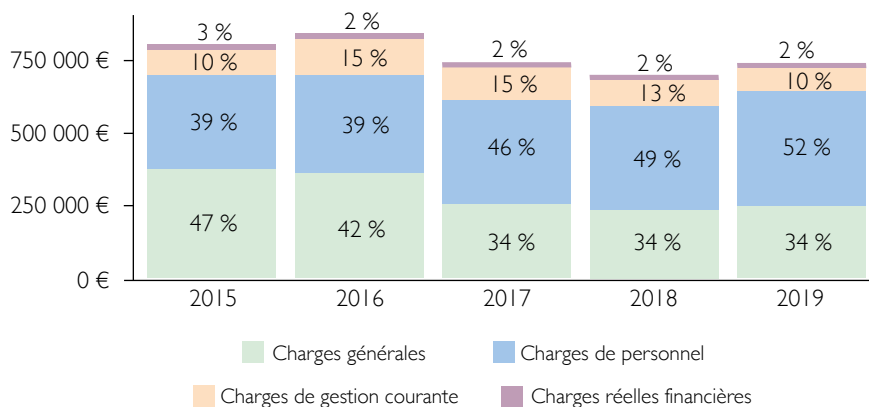
Repères 2019

Montant en € par habitant pour la strate de référence

En €/habitant	Commune	Département	Région	National
Charges générales	186	214	228	209
Charges de personnel	289	333	324	275
Charges de gestion courante	56	89	113	108
Charges réelles financières	10	21	22	17
Charges réelles exceptionnelles	0	10	5	6

State de référence : Population (1374) - Régime fiscal (FPU: commune de 500 à 2000 b.

Structure et évolution des dépenses de fonctionnement



Taux de réalisation des dépenses de fonctionnement en 2019

Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement met en perspective les dépenses comptabilisées par rapport au regard de la prévision budgétaire.

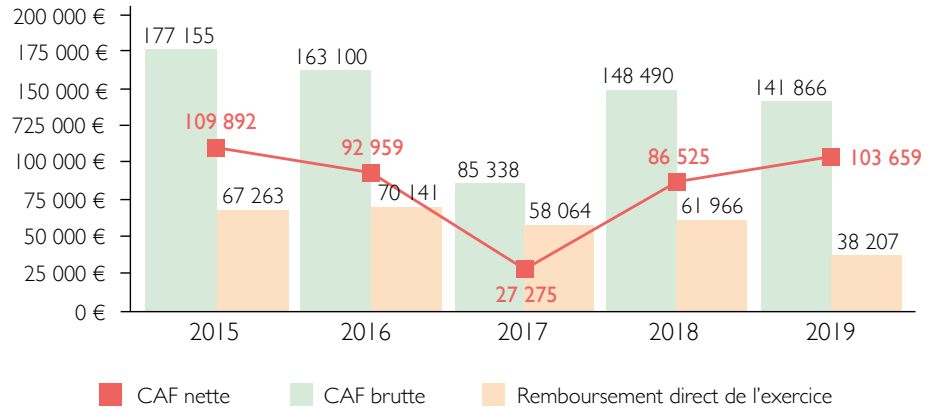
Charges générales	84,13 %
Charges de personnel	100,33 %
Charges de gestion courante	93,47 %
Charges réelles financières	99,95 %

L'autofinancement brut et net

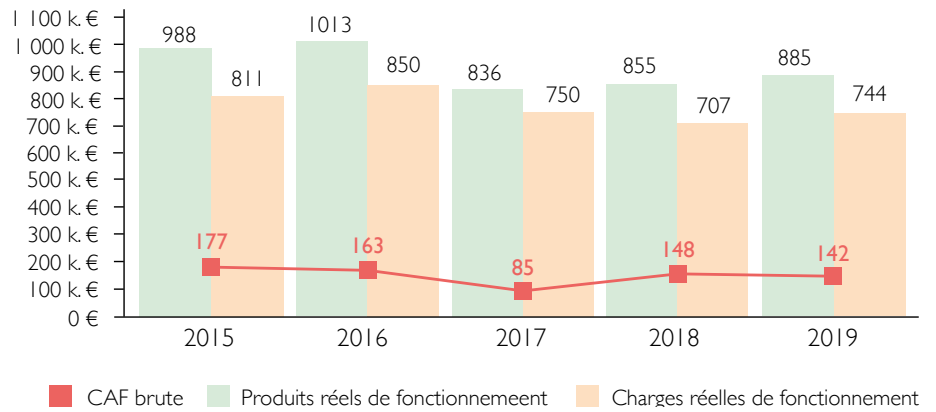
La capacité d'auto financement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursement de dettes, dépenses d'équipement...). Elle est calculée par différence

entre les produits réels (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles (hors valeur comptable des immobilisations cédées) de fonctionnement. La CAF brute est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital.

Evolution de la CAF nette



Evolution de la CAF brute

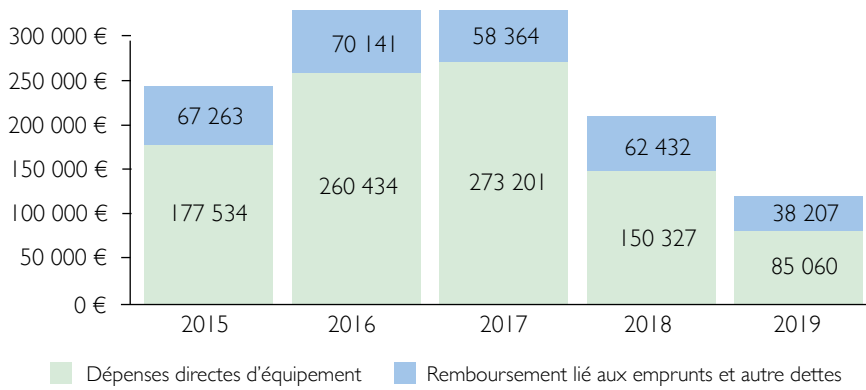


La capacité d'autofinancement nette

La capacité d'auto financement (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du

financement disponible. Elle est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

Evolution des principales dépenses d'investissement



Repères 2019

Montant en € par habitants pour le strate de référence

En €/habitant	Commune	Département	Région	National
Dépenses directes d'équipement	62	365	361	336
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes	28	100	88	73

Taux de réalisation des dépenses d'investissement en 2019

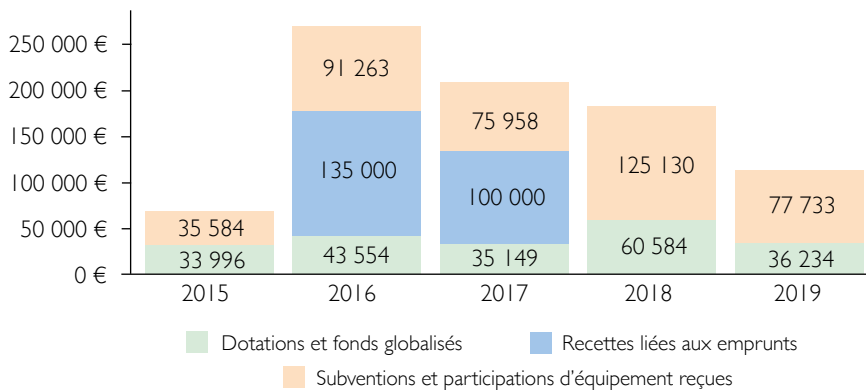
Dépenses directes d'équipement (1) : 14,64 %

Remboursement lié aux emprunts et autre dettes (2) : 98,70 %

(1) dépenses d'équipement, opérations d'ordre incluses

(2) les dépenses liées aux emprunts et dettes assimilées correspondent aux opérations budgétaires enregistrées au débit du compte 16 (sauf 16449, 1645, 166 et 1688)

Evolution des principales recettes d'investissement



Repères 2019

Montant en € par habitant pour la strate de référence

En €/habitant	Commune	Département	Région	National
Dotations et fonds globalisés	26	56	59	55
Recettes liées aux emprunts	0	93	89	77
Subventions et participations d'équipement reçues	57	90	115	91

Taux de réalisation des recettes d'investissement en 2019

Dotations et fonds globalisés : 128,04 %

Recettes liées aux emprunts (3) : 00,00 %

Subventions et participations d'équipement reçues : 00,00 %

(3) les recettes liées aux emprunts correspondent aux opérations budgétaires enregistrées au crédit du compte 16 (sauf 16449, 1645, 166 et 1688).



Un nouveau service à destination des familles en Tarn et Garonne



L'EMF82 - Plateforme départementale de médiation familiale co-gérée par l'UDAF et la « Sauvegarde de l'enfance » vous propose un espace de médiation familiale pour renouer le dialogue, gérer des situations conflictuelles, trouver ensemble des solutions.

Quand penser à la médiation aidants/aidés ?

Le recours à la médiation familiale peut s'avérer aidant lorsque les conséquences de la perte d'autonomie, de la maladie, des difficultés liées à une addiction, de la dépendance, du processus de vieillissement d'un proche ou encore l'accompagnement d'une personne en situation de handicap entraînent des incompréhensions, des désaccords face aux décisions à prendre, un risque de conflits et détériore la qualité des relations dans une famille.

La réflexion autour de la réorganisation familiale peut porter sur différents sujets : cohabitations conflictuelles, accueil d'un proche en établissement spécialisé, organisation de l'aide à domicile, impact des difficultés liées à la perte d'autonomie ou au handicap sur les relations conjugales et familiales, décision d'une mesure de protection juridique, désaccords rencontrés au sein d'une fratrie, question autour de l'obligation alimentaire, tensions avec l'institution qui accueille un proche...

Le médiateur reçoit dans un espace confidentiel. Il accueille la parole de chacun sans jugement et ne prend pas parti. Il soutient l'un et l'autre et permet l'ex-

ploration d'options en vue de prendre des décisions qui conviennent à chacun et à tous

De quoi parle-t-on en médiation familiale ?

Tous les sujets dont les personnes souhaitent parler peuvent être abordés. Il peut s'agir de questions financières, de l'organisation du quotidien, du réaménagement d'un projet de vie mais aussi de sujets plus personnels et intimes, tels la communication en famille, les liens dans une fratrie, les relations dans le couple.

On y parle aussi de ce qui se passe pour chacun quand les rôles sont bousculés et qu'il faut pouvoir trouver ou retrouver sa place. Les personnes ont l'opportunité de pouvoir exprimer leur ressenti et leur perception et d'entendre le point de vue des autres.

Comment se déroule une médiation ?

Après un entretien gratuit d'information, notre service de médiation vous propose une médiation sous forme de séance individuelle, conjointe ou familiale.

Le service intervient sur tout le département. Lorsque cela s'avère nécessaire, les RV de médiations peuvent s'organiser à domicile.

Notre convention avec la CAF vous permet de bénéficier d'un tarif réglementé et évalué selon les revenus de chacun.

A qui s'adresser ?

Katia Laval – Médiatrice familiale
Espace Médiation Famille
5a, boulevard Gustave Garrisson
82000 Montauban
Tél : 05 63 63 54 37





Interview du Maire de Meauzac



C'EST une année particulièrement difficile qui se termine pour les meauzacais comme pour tous les français. Il y a eu, bien entendu, ces graves attentats qui ont affectés chacun d'entre nous mais aussi, et plus près de nous, la pandémie et ses deux confinements aux lourdes conséquences : perte de libertés inédites, perte d'emploi, fermeture de certains commerces, vies associatives à l'arrêt, etc...

Nous avons donc pensé aujourd'hui qu'il était légitime aux meauzacais de s'adresser à leur responsable le plus proche et de l'interroger sans réserve sur les différents sujets qui les préoccupent. Exercice auquel notre maire, monsieur José Lacombe, s'est prêté avec le plus grand plaisir.

Question : Des travaux sont en cours à l'ancien presbytère. Pouvez-vous nous dire ce qu'il s'y fait exactement ?

Réponse : L'origine de cette réflexion est née d'une constatation. En effet, le bureau de poste, géré par la poste, voyait ses heures d'ouverture rognées de plus en plus et ses plages d'ouvertures également. Dès lors le Conseil Municipal voyait que le dialogue était difficile et que la fréquentation baissait d'après les statistiques postales, a décidé de prendre son destin en main et a souhaité transformer le bureau de poste en agence postale communale. La gestion passant de fait à la commune.

Dès lors s'est posée la question de la structure pour accueillir cette agence postale communale. Les murs de la mairie actuelle n'étant pas extensibles, nous avons pu diriger notre projet vers l'ancien presbytère, propriété communale. Cette structure, déjà largement avancée est faite d'une extension et de la rénovation de l'ancien presbytère. Cette nouvelle entité accueillera donc, l'agence postale communale, les services de la mairie et une permanence de la maison France Services, celle-ci étant une compétence Intercommunale.

France Services permettra le contact avec divers acteurs de notre vie quotidienne (Pôle emploi, Carsat, Mission locale, CAF, MSA, impôts etc., etc...) sous forme de rendez-vous lors des permanences ou de contacts téléphoniques ou de renseignements à l'accueil de la maison France Services. En conclusion c'est bien d'une mutualisation des services publics dont il est question.

Question : Nos impôts ne vont-ils pas trop augmenter du fait de ces investissements ?

Réponse : Le Conseil Municipal est toujours très vigilant sur le financement

de ces investissements. En amont de toute opération et qui plus est lors d'opérations importantes, nous faisons appel à Tarn et Garonne Conseil, service du département pour établir un cahier des charges selon le projet. Ensuite une fois que le projet est cadré en termes de besoins, il est fait appel dans le cadre d'un marché public, à une maîtrise d'œuvre qui nous assiste pendant la durée totale du projet tant sur le plan administratif que sur le plan technique et ceci jusqu'à la réception des travaux. En parallèle de toutes ces actions, nous montons des dossiers de demandes d'aides vers différents partenaires institutionnels (Etat, Région, Département, Communauté de Communes) le but est d'optimiser au maximum le dossier de financement en sachant que le montant des aides ne peut pas dépasser 80 % du montant total du projet. La commune devant autofinancer les 20 % restant. Si l'on prend l'exemple du futur complexe communal (agence postale communale, mairie, permanence France Services) cela donne :

Montant HT du projet : 441045,00 € ;
aide état 220522,50 € soit 50 % ; aide de la Région : 42312,50 € soit 9,60 % ;
aide Département 79388,10 € soit 18 % ;
Fonds de concours communauté de communes : 10000,00 € soit 2,7 % ;
autofinancement commune : 88821,90 € soit 20,14 %.
Donc avec les résultats de fonctionnement de la commune, nous dégageons une capacité d'autofinancement suffisante pour éviter l'emprunt et éviter l'augmentation des impôts locaux pour la part communale.

Question : J'habite dans une impasse et les camions collectant les déchets ne veulent plus les prendre s'ils doivent reculer, pourquoi ?

Réponse : A la suite de plusieurs accidents mortels, le législateur a ordonné qu'à compter du 01 janvier 2021, les so-



ciétés chargées de collecter les déchets auront pour obligation d'interdire toute marche arrière d'un camion lors de la collecte. Les communes dans ces cas là devront trouver une solution pour que la collecte se fasse uniquement en marche avant.

Question : Quels sont les effectifs de l'école, le nombre de postes d'enseignants et l'incidence sur les effectifs du personnel des écoles ?

Réponse : Il y a 59 élèves en maternelle et 103 en élémentaire pour 6 enseignantes.

Il y a 2 agents spécialisés des écoles maternelles qui aident les enseignantes sur le temps de classe. 3 agents sur le temps scolaire et périscolaire en charge de la garde ou de l'animation. La commune a mis en place également une restauration scolaire dirigée par 1 agent qui est secondée par 2 autres agents pour le temps du service et du ménage. Et enfin deux agents sont en charge du ménage des locaux et de l'entretien sanitaire de l'école en général.

Question : Allons-nous vers une ouverture ou une fermeture de classes ?

Réponse : Les effectifs, même s'ils sont très fournis (27 élèves en moyenne pour 6 classes) sont stables et réguliers d'une année à l'autre donc le nombre de classes et de postes ne devraient pas bouger dans l'immédiat.

Question : Y a-t-il un projet de rénovation ou d'aménagement des locaux ?

Réponse : En terme de rénovation, nous allons entamer un programme d'amélioration thermique pour l'ensemble des salles de classe. Il s'agit de changer la chaudière à gaz pour une chaudière à granulés bois et toute la chaîne de diffusion dans les locaux par la pose de nouveaux convecteurs. Pour une meilleure aération des salles, il va être également réalisé un système de VMC complet.

Question : Où en est-on avec le protocole sanitaire ?

Réponse : Il est toujours en vigueur et le même protocole est appliqué que celui qui avait été mis en place après le 1er déconfinement du 11 mai (2 entrées différentes, un circuit pour ne pas se

croiser, éviter les regroupements, port du masque obligatoire aux alentours de l'école, horaires décalés). La grande nouveauté étant le port du masque obligatoire pour les plus de 6 ans.

Question : Y-aura-t-il un distributeur bancaire à la nouvelle agence postale communale ?

Réponse : Non, il n'y aura pas de distributeur bancaire. Pour avoir un retour sur l'investissement uniquement à l'équilibre, il devrait y avoir un nombre de retraits mensuels qui ne serait jamais atteint à Meauzac. Donc la Poste a opposé une fin de non-recevoir. Par contre les retraits en espèce sont possibles à l'agence postale communale pour les administrés qui ont un compte à la poste. Par ailleurs, je rappelle qu'il y a un point de retrait à la superette U au cœur du village.

Question : Seriez-vous d'accord qu'un bar associatif se mette en place afin de booster la culture à Meauzac ? Si oui, un local pourrait-il être mis à disposition ?

Réponse : Sur le principe bien sûr, mais c'est un sujet que nous n'avons jamais abordé donc c'est une recherche collégiale du Conseil Municipal que nous devons mener et englober le principe et la recherche d'un local qui aujourd'hui n'est pas identifié.

Question : Nous n'avons pas de sentier de randonnées, ne de pistes cyclables ? Est-ce envisageable ?

Réponse : Concernant les sentiers de randonnées, la recherche de circuits et leur implantation définitive sont de compétence intercommunale. Il existe une commission intercommunale avec des administrés des communes qui la composent qui sont chargés pour leur commune de découvrir les sentiers et ainsi créer un lien entre toutes les communes du territoire intercommunal. Il faut savoir également qu'il existe une législation spéciale car les propriétaires fonciers doivent évidemment donner leur accord pour que les chemins passent sur leur propriété.

Pour ce qui est des pistes cyclables, leur implantation doit s'inscrire dans une réflexion générale car la structure même de nos routes communales ne permet pas aujourd'hui d'adapter des pistes cyclables au cas par cas vu leur étroitesse en sachant qu'il y a quelques années on



Ecole de Meauzac



construisait en bordure immédiate des voies et qu'il est bien délicat d'y insérer celles-ci.

Question : Quand sera réparée la sortie du centre commercial ? (certains véhicules touchent le sol).

Réponse : Tout d'abord je rappelle qu'il s'agit de la pente naturelle, le parking étant beaucoup plus haut que la route. Ce problème a été relevé depuis maintenant quelque temps et il est important de noter que la route est une voie départementale RD72 et que celle-ci dépend de la compétence du département. Ce qui veut dire que lors de chaque aménagement, nous devons travailler de concert avec les services du département. Pour atténuer ce souci, il faudrait donc planter un plateau ralentisseur qui réhausserait la chaussée. Mais cet aménagement concerne également les niveaux des trottoirs, l'écoulement des eaux de pluie et le repositionnement de nombreux réseaux souterrains. Cela demande une large réflexion et doit s'insérer dans la réfection totale de cette RD72 du carrefour au cœur du village jusqu'au rond-point nouvellement construit et si aujourd'hui, ce n'est pas réalisé c'est qu'il y a une incidence financière non négligeable pour la commune et que l'étude de ce projet de réfection doit être posée et réfléchie en allant solliciter le maximum de financeurs.



Question : Quelle sera l'utilisation de l'ancienne mairie ?

Réponse : Pour l'instant, il y a un débat de débat au niveau du Conseil Municipal mais rien n'est arrêté loin de là.

Question : Les nouveaux emplois municipaux ont-ils fait l'objet d'une offre auprès des Meuzacais ? Si non, pourquoi ?

Réponse : Je ne sais pas de quels nouveaux emplois il s'agit mais si c'est l'agent qui gère l'agence postale communale, il faut savoir que c'est la poste qui a fait le recrutement puisqu'à ce moment là il s'agissait bien d'un bureau de poste dont la gestion était assurée par la poste/France. Et c'est lorsque nous avons opté pour l'agence postale communale que la bascule s'est faite pour l'agent vers l'entité commune.

Ensuite il y a eu l'embauche d'une personne aux espaces verts. Là il s'agit

d'une embauche communale qui a été faite dans le respect des règles en vigueur. L'offre d'emploi a été faite auprès du centre de gestion départemental de la fonction publique. C'est le circuit légal.

A la réception des curriculums vitae, une commission communale se réunit et retient 2 à 3 candidatures pour un entretien. A l'issue de ces entretiens, la commission décide quel est le ou la candidate qui correspond le mieux aux besoins de la collectivité.

En conclusion, nous sommes tenus de suivre une procédure légale en cas de besoins d'embauche.

Question : Où peut-on trouver le planning des conseils municipaux afin d'y assister comme le prévoit la loi ?

Réponse : Les dates des conseils municipaux sont affichées en mairie et paraissent sur le site de la mairie. Tout le monde peut y assister sauf en ce moment de crise sanitaire où nous devons observer le huis-clos.

Question : La fibre optique était prévue à Meuzac courant 2021, ce délai sera-t-il respecté ?

Réponse : Le déploiement suit son cours : une armoire NRO a été posée au cœur du village à côté du chantier du nouveau complexe communal. Deux armoires de dérivation desservant le nord et le sud de la commune ont également été posées et les techniciens commencent à repérer les chambres télécom dans lesquelles seront glissés les câbles de fibre. Pour l'instant les délais sont respectés.

Question : La route menant de la pharmacie au nouveau rond-point a été refaite. Mais les bosses et les trous n'ont été que sommairement « camouflés ». De plus, la couche de goudron recouvre sans distinction les plaques d'égouts. Pour y avoir accès il sera nécessaire de casser le goudron et donc de créer des trous plus importants qu'auparavant. Avons-nous eu recours à des travaux low cost (ce qui peut se comprendre) ou l'entreprise qui a été choisie à particulièrement bâclé son travail ?

Réponse : La réponse sera quasiment la même que lors de l'évocation de la différence de niveau entre le parking des commerces et la route.



Je rappelle que c'est une route départementale, ce qui explique que la voie de roulement leur incombe. Tout le reste, à savoir trottoirs, bordures, réseaux souterrains et notamment le pluvial plus les plateaux ralentisseurs sont à la charge de la commune. Donc je ferai la même réponse : cette artère du stop de la pharmacie jusqu'au nouveau rond-point doit faire l'objet d'une réflexion globale.

C'est un investissement que nous devons penser en termes d'équilibre financier. Dans ce genre de travaux, les choses doivent être faites dans l'ordre : à savoir ; réseaux souterrains, bordures, trottoirs et ensuite quand tout cela est de niveau, on peut mettre en place la voie de roulement. Donc tant que la commune n'est pas prête pour ce type d'investissement, le département ne peut pas terminer la voie de roulement de façon parfaite. Voilà pourquoi cette voie a été l'objet d'une réflexion à minima.

Quant à l'inquiétude par rapport aux plaques d'égout, il ne faut pas s'inquiéter, car chaque fois qu'il y aura une intervention nécessaire, il y aura une mise à la côte comme on dit dans le jargon.

Question : On le sait, le virus touche particulièrement les personnes âgées. Meauzac a une importante population de gens du 3^{ème} âge dont certaines vivent seules. Comment vont-elles ? La commune peut-elle les aider ?

Réponse : Depuis le début de la pandémie et plus spécialement lors du premier confinement au 17 mars, la municipalité a mis en place un suivi des personnes de plus de 60 ans et notamment des plus vulnérables ou des administrés isolés. Pour certains, nous avons fait quelques courses, pour d'autres ça été un contact téléphonique permanent pour s'assurer de leur état. A l'heure actuelle, nous sommes toujours vigilants.

Question : Le panneau 30 km/h à l'approche du restaurant ne peut-il pas être déplacé vers le nouveau rond-point ?

Réponse : Je le rappelle encore, cette voie est une départementale et en ce qui concerne la signalétique, le département est souverain en la matière. Nous profiterons de l'aménagement complet de cette voie comme je l'ai expliqué pour discuter avec le département du meilleur

emplacement concernant la signalétique verticale.

Question : Peut-il être envisagé de finir de sécuriser la route entre Meauzac et Barry d'Islemade pour les piétons ?

Réponse : Le 1er aménagement avait été réalisé avec les services de l'ancienne communauté de communes : Terrasses et Plaines des deux cantons. Aujourd'hui nous avons changé de direction et sommes en communauté de communes avec le pays Lafrançaisain. Ces aménagements ne sont plus la priorité de la compétence voirie, c'est donc la commune qui devra certainement reprendre ce projet.

Question : Des projets sont-ils toujours en cours pour des logements sur la commune qui seraient dédiés à nos aînés ?

Réponse : Oui des projets et des discussions sont toujours en cours avec les professionnels de ce secteur. Aujourd'hui la grande difficulté est d'acquiescer du foncier tout proche du cœur du village. La municipalité est très vigilante et tient tout particulièrement à trouver un aboutissement positif à ce projet.

Question : Quelle est la procédure pour se raccorder au tout à l'égout ?

Réponse : Une fois que le réseau a été achevé sous la voie qui passe devant votre propriété, vous avez ce que l'on appelle un tabouret en limite du domaine public (bord de route) qui vous est dédié. L'administré doit ensuite effectuer à ses frais le branchement de sa fosse vers ce tabouret.

Je rappelle que la loi accorde un délai de deux ans, une fois le réseau terminé pour effectuer ce branchement. Ensuite il sera demandé au pétitionnaire une participation pour l'utilisation du réseau d'assainissement et le paiement du tabouret lui-même.

Il faut aussi préciser que cette compétence n'est plus communale depuis le 01 janvier 2016. Celle-ci est passée au Syndicat Mixte Eau Confluences, anciennement Syndicat des Eaux de Castelsarrasin. Donc pour tout renseignement sur cette procédure, vous devez vous rapprocher du SMEC ; syndicat qui gère également la distribution de l'eau sur notre commune.



France services, le service public au cœur des territoires

VOUS AVEZ BESOIN d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous.

France Services c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques. Vous serez accueilli par un agent qui est formé

pour trouver des solutions immédiates. Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.

Tous les mois de nouvelles France Services ouvrent leurs portes. Rapprochez-vous de votre mairie pour connaître les heures d'ouverture de celle la plus proche de chez vous, ou consultez la carte des Frances Services : <https://www.cobesionterritoires.gouv.fr/france-services>

France services CC Lafrançaise

Adresse : 33 Rue Mary Lafon
82130 Lafrançaise

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h 00
Mercredi matin : 8 h 30 à 12 h 30

Contact

Tel : 05 63 65 91 90



Paiement en ligne de la cantine scolaire

AFIN DE FACILITER vos démarches et de limiter vos déplacements, vous avez la possibilité de payer en ligne la cantine scolaire.

Pour cela il vous suffit d'aller sur le site de la mairie de Meauzac : www.meauzac.fr. De là vous cliquez sur le module à droite de l'écran « Paiement cantine ».

Puis vous complétez correctement les cases prévues à cet effet. Vous validez ensuite les informations. Une fenêtre s'ouvrira alors pour le paiement qui est à effectuer avec votre carte bancaire. Rassurez-vous le site est sécurisé.

Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie.



Centre du service National de Toulouse

Le numéro d'appel de l'accueil téléphonique a changé le 25 juin 2020. Il vous faut désormais composer le 09 70 84 51 51 pour les contacter.

Les horaires d'ouverture restent inchangés : du lundi au jeudi de 9 h à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h ; le vendredi de 9 h à 11 h 45 et de 13 h 15 à 15 h 30.

Permanences des Finances publiques dans votre canton

A PARTIR de janvier 2021, un agent des Finances publiques assure une permanence hebdomadaire au sein du canton de Castelsarrasin.

Dates et lieux des permanences

Les permanences auront lieu à Castelsarrasin (site de la Sous-préfecture), tous les jeudis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Offre de services

- Obtenir des informations générales sur les démarches fiscales ou le paiement de créances locales ;
- Bénéficier d'un accompagnement au numérique pour les démarches en ligne ;

- Être aidé pour déclarer ses revenus ;
- Gérer son prélèvement à la source ;
- Obtenir des informations sur les impôts locaux (taxe foncière et taxe d'habitation)
- Obtenir des informations relatives aux sommes à payer (produits locaux) ;
- Faire une réclamation contentieuse ;
- Déclarer et gérer un changement de situation en cours d'année ;
- Payer (impôts, produits locaux, produits hospitaliers et amendes) ;
- Acheter des timbres fiscaux en ligne ;
- Demander une remise gracieuse ou des délais de paiement ;
- Obtenir un bordereau de situation ;
- Obtenir des informations sur la procédure de surendettement.

Etat civil 2020

Naissances

Ruelle Presles Nathan, Pierre, André
29/01/2020
Lavigne Lenoir Loann 25/02/2020
Dewilde Romane, Marie-Claire
16/03/2020
Louis Lawen 26/04/2020
Jean-Louis Anaë 28/04/2020
Maugateau Valetino, Felise 24/05/2020
Azrour Sohan 26/05/2020
Bonetto Giany, Marc 25/05/2020
Asenova Gelena, Krasimirova
01/06/2020
Lefebvre Eden 22/07/2020
Bastient Ayton 10/08/2020
Ray Julia, Brigitte 27/08/2020
Dalla Riva Tylio 03/09/2020
Bonzon Didier Raphaël 09/09/2020
Brun-Cosme Mia, Andrée
12/10/2020

Mariages

Hamr Jan et Jougounoux Nadine
22/01/2020
Pecile Kewyn et Lestrade Marie-Laure
08/08/2020
Ayxandri Gérald et Bonheure Evelyne
12/09/2020
Fonsegrives Damien et Guilaine Elodie
19/09/2020

Triebisch Vincent et Giraudou Blanche
31/10/2020

Pacs

Puggia David et Penas Anne-Charlotte
11/08/2020
Cuisinier Quentin et Chalain Mélanie
21/08/2020
Peyras Frédéric et Tartarin Emeline
09/10/2020

Décès

Boulet Bernard 03/01/2020
Bourget née Carrie Jeanine, Marie, Anne
27/03/2020
Marty née Emery Andréine, Joséphine
04/04/2020
Piron Marie-Jeanne 07/05/2020
Haven Bernard, Nicolas 17/05/2020
Gaubin née Olivie Rose, Henriette
28/05/2020
Moullac née Trunch Christiane
10/06/2020
Sol Germaine, Catherine 07/07/2020
Suchet née Maissiat Simone 02/08/2020
Lahaye Roger, Gilbert 18/08/2020
Samara Lucien, Pierre 04/10/2020
Fried Daniel, Georges, Paul 04/11/2020
Roux Georges 22/11/2020
Meder Aline née Soulié 02/12/2020
Zenon Lidia née Chauchard 13/12/2020



SIEEOM du Sud de Quercy



Que faire de nos masques usagers ?

Nos services constatent tous les jours que de nombreux masques sont jetés dans les bacs et les colonnes jaunes réservés aux emballages recyclables. Ces déchets indésirables posent de nombreux problèmes notamment sanitaires

lors de leur arrivée au centre de tri des emballages recyclables de la DRIMM à Montech.

Vous trouverez ci-dessous la consigne de tri pour les masques et autres équipements de protection.

Mouchoirs, gants, lingettes et masques à usage unique

CORONAVIRUS

Que faire de mes déchets ?

Dans un sac plastique dédié et résistant, à fermer et à garder 24 heures

Jetez-le ensuite dans votre sac poubelle, à mettre fermé dans les ordures ménagères

JAMAIS dans votre bac de tri

CITEO

Ne pas mettre les masques et les gants dans le bac jaune

Réparer ses appareils ménagers

Lancement d'un nouveau site internet (<https://e-reparation.eco>) dédié à la réparation des appareils électriques en lieu et place du fait de les « jeter ». Ce site vous permet de diagnostiquer en ligne une panne de votre appareil, d'identifier des solutions de réparations de proximité et de bénéficier d'une boîte à outil avec notamment des Tutos sur la réparation des pannes courantes et sur l'entretien des appareils. Adresse du site : <https://e-reparation.eco>



Répare café

Créer par des bénévoles de l'association Pays Lafrançaisain en Transition, cinq « Répare Café » ont déjà eu lieu sur les communes du Pays Lafrançaisain.

Le principe est simple : des bénévoles réparateurs vous accueillent pour essayer de réparer gratuitement les objets et ou-

tils que vous amenez. Si vous souhaitez apporter vos compétences de bricoleur, toute aide sera la bienvenue.

Demandez plus d'infos par mail : contact@pays-lafrançaisain-entransition.org

Service de broyage à domicile

Le SIEEOM propose un nouveau service de broyage à domicile sur rendez-vous. Pour 20 € de l'heure, un agent vient broyer vos tas de déchets verts, préalablement préparés, pour les transformer en broyat.

Vous pourrez ensuite enrichir votre jardin en paillant vos haies et vos arbres ou en le mélangeant au compost pour obtenir un amendement de top qualité pour vos plantes. Si vous n'avez pas de composteur, le SIEEOM peut vous en fournir un pour 15 € en déchèterie mais vous pouvez aussi le fabriquer assez facilement. Obtenez plus d'infos sur le site : sieeom.sudquercy.fr

Résultat de l'élection Sénatoriale

Depuis l'élection du 27 septembre 2020 nous connaissons nos deux nouveaux sénateurs en Tarn et Garonne :

- François Bonhomme (sortant)
- Pierre-Antoine Levi

Les « Chats du Quercy »

TOUT LE MONDE peut aider un chat errant ! Oui, même vous ! Vous n'avez même pas besoin d'avoir un chat errant dans votre voisinage pour commencer à agir aujourd'hui.

Mais réfléchissez svp ! Si vous prenez la responsabilité de nourrir les chats errants, vous devez également prendre des dispositions pour qu'ils soient stérilisés. Sinon vous encouragez une augmentation énorme de leur population, et l'introduction d'autres chats dans cette vie misérable, incertaine, précaire.

Les chats errants sont des chats domestiques nés dans de mauvaises conditions. A un moment donné, quelque part dans leur lignée, un humain irresponsable a permis à un chat domestique de se reproduire et les descendants ont fini abandonnés sans personne pour en prendre soin.

Les chatons de cette chatte sont nés et ont été élevés avec peu, voire pas, de contact positif avec les humains. Le résultat ? Les chatons ont grandi en ayant peur des gens et sont devenus sauvages.

La vie d'un chat errant est un combat continu pour la survie. Sans humain pour lui donner l'amour et les soins dont chaque animal domestique a besoin, les chats errants ont des vies courtes et généralement tristes. Durant cette courte durée, étant des reproducteurs prolifiques, ces félins peuvent mettre au monde plus de chatons errants (et à partir de leurs 4 mois de vie !), dont certains survivront pour se reproduire à leur tour. Et ainsi le cycle continue.

Les chats errants sont timides en présence des gens. Ils restent souvent loin des étrangers.

Organiser une opération TNR(PSR) locale

Piéger-stériliser-relâcher. C'est le seul moyen humain de contrôler une colonie de chats errants.

Comme le nom l'indique, cela implique d'attraper chaque chat pour le castrer ou le stériliser. Il pourra ensuite retourner dans son propre territoire. L'opération PSR présente beaucoup de bénéfices, et en son absence, des générations entières de chatons périraient dans chaque colonie.

Adhérer à une organisation locale

Plusieurs villes ont de telles organisations et elles sont toujours à la recherche de nouveaux volontaires. Les bénévoles peuvent aider, avec les opérations PSR, la

sociabilisation des chatons sauvages, la supervision des colonies de chats, ou simplement l'aide dans les tâches administratives. Il y a toujours quelque chose à faire !

Aidez l'association des Chats du Quercy

Donnez de l'argent à Chats du Quercy qui aide les chats errants et abandonnés.

En effet, n'oubliez jamais que le budget des associations n'est pas illimité, que la grande majorité d'entre elles vit de dons et n'a aucune subvention. Il serait généreux, si vous en avez les moyens, de participer financièrement à l'opération.

On peut vous aider de différentes manières comme piéger à votre place, vous prêter un matériel de piège et vous expliquer comment procéder et vous faire bénéficier de leurs tarifs préférentiels chez leur vétérinaire partenaire pour les opérations et les soins.

Si vous n'êtes pas prêt à vous lancer dans ce parcours du combattant, n'agissez pas du tout ou bien contentez-vous de signaler la présence de ces chats errants à la mairie.

Ne donnez pas à manger à un chat sauvage non stérilisé.

Parce qu'avec la nourriture vient une grande responsabilité. Si vous nourrissez les chats, ils continueront à revenir chez vous et vous encouragerez une explosion de leur nombre. Il peut être très difficile de résister à l'envie de nourrir un chat qui vous fait les yeux doux, mais si vous n'avez pas l'intention de nourrir et d'abriter le chat pour toujours, ce n'est pas dans l'intérêt de l'animal car il apprendra vite à compter sur la nourriture que vous leur donnez et perdra l'accès aux autres sources de nourriture.

Vous ne devriez pas commencer à nourrir les chats errants à moins d'être prêt à assumer cette responsabilité sur le long-terme. Plus important, nourrir signifie plus de chatons qui survivront chaque année. Ça a l'air bien, non ? Ça l'est sûrement pour les chatons, mais ça veut aussi dire faire face à beaucoup trop de chats à nourrir très rapidement. Deux chats peuvent devenir 50 en un an. Est-ce que vous pouvez nourrir et prendre soin de 50 chats ? Qui plus est, dans plusieurs villes il est interdit de les nourrir sur la voie publique sous peine d'amende.









Le mot de la Présidente
Christiane Lasaygues

Information

Cet espace est dédié aux associations de la Commune qui nous apportent des informations sur leurs missions, leurs activités et leurs actualités. Les articles sont rédigés par les associations elles-mêmes. En aucune manière la municipalité n'intervient dans les contenus.

AMBAC

DÉCIDÉMENT l'année 2020 aura été bien éprouvante tant sur le plan économique que sur le plan social.

Avec la covid nous avons découvert qu'il y avait des commerces dits « non essentiels ». A savoir une coupe de cheveux, un soins esthétique, un bouquet de fleurs, un repas au restaurant, un livre... Tout cela peut disparaître car ce n'est pas une première nécessité. Évidemment on peut vivre sans esthéticienne, sans restaurant, sans fleuriste... Mais on peut aussi vivre sans télévision, sans portable, sans ordinateur... ou s'éclairer à la bougie !

Espérons qu'à l'avenir on laissera aux gens le choix de ce qu'ils pensent être essentiel pour eux. Car le bien-être est très important pour une société. Et une société y gagne beaucoup quand les gens sont heureux.

Les animations prévues ont été naturellement annulées, à savoir le marché de Noël prévu le 5 décembre ainsi que le petit déjeuner offert à la population. Tout cela est remis à l'année prochaine.

Les artisans et commerçants de Meauzac et de Barry d'islemade vous souhaitent de bonne fêtes de fin d'année, et surtout une très bonne santé.

Amicale des Jeunes d'antan de Meauzac & Barry

LA PANDÉMIE et les directives gouvernementales ne nous ont pas permis d'assurer nos diverses activités.

Depuis mars 2020 (repas, pétanque, voyages, loto etc...), nous le regrettons infiniment. A ce jour, nous ne pouvons prévoir aucune activité et aucune date

ne peut être fixée. Tout cela n'empêche pas, l'année 2020 se terminant, que le président et le bureau de l'amicale vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2021.

Et surtout prenez soins de vous.

La Gaule Meauzacaise

NOUS ESPÉRONS, en premier lieu, qu'au vu du contexte actuel, vous vous portez tous bien ainsi que vos proches.

Malheureusement, nous n'avons pas pu réaliser les deux lâchers prévus en fin d'année ainsi que notre loto de novembre, il n'y aura également pas d'assemblée générale cette année.

Nous espérons que nous pourrons reprendre les lâchers dès le mois de janvier comme prévu initialement, nous ne manquerons pas de vous tenir informés au fur et à mesure de la situation et espérons vous revoir tous pour notre concours annuel du mois de juin.

N'oubliez pas vos cartes de pêche pour 2021 et prenez soin de vous !

Tarot club des 5 communes

A LA MÊME enseigne que toutes associations, le Tarot Club des 5 Communes est depuis le printemps dernier quasiment à l'arrêt total.

Seuls entre ces deux périodes de confinements quelques parties amicales, en nombre réduit avec les règles sanitaires, ont pu avoir lieu au siège du club.

Au championnat de France

Une équipe triplette malgré plusieurs reports a finalement pu aller disputer le championnat de France. Triplette D2, qui s'est déroulé sur 2 jours à Vichy les 23 et 24 octobre dernier.

Pour en arriver là, notre équipe triplette composée de : Franck Lenoir, Patrick Capelle et Francis Le Sert, s'était qualifiée en zone Midi-Pyrénées en novembre 2019 à Pamiers, où seules trois équipes sur vingt se qualifiaient pour ce championnat de France.

Dès les dates et protocoles planifiés par la Fédération Française de Tarot, la compétition pouvait se tenir à Vichy. Soixante quatre équipes se rencontraient en trois séances, notre triplette Meuzacaise se classait même première (champion de France) au classement intermédiaire après les deux premières séances du samedi, hélas le dimanche un peu moins de jeu ou de réussite, notre triplette perdait quelques places.

Au classement final National, Franck, Patrick et Francis terminent sixième, la

saison précédente ils s'étaient déjà classés honorablement à la quatorzième place, de cette même compétition.

Le club les félicite, et leur souhaite la meilleure réussite possible car à l'avenir, suite à leurs performances ils évolueront en D1, plus haute marche de la compétition Française en équipe, un sacré niveau!

Pour d'autres pratiquants du club qualifiés, leurs compétitions ont été annulées ou reportées.

Lucien Samara

Une pensée particulière pour Lucien Samara qui nous a quitté dernièrement, et qui restera gravé dans nos mémoires, il était l'un des joueurs le plus assidus du club, toujours souriant et prêt à participer dès qu'il s'agissait d'installation ou d'organisation concernant les concours ou diverses animations du club, courage à sa famille et ses proches.

Restons prudents

En souhaitant que cette situation s'améliore au plus vite, afin de planifier toutes nos manifestations, et de rendre visite à nos sponsors commerçants, le club invite tous ses licenciés à patienter et à rester prudents.

Remerciements

Le Tarot Club Des 5 Communes, remercie la municipalité Meuzacaise et les sponsors qui les aident. Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.



La triplette au Championnat de France

La pétanque meuzacaise

CETTE ANNÉE 2020 avait bien commencé avec près de 70 licenciés dont une quinzaine de jeunes prometteurs. Les premiers résultats étaient très positifs.

Vous pouvez maintenant soutenir le club en prenant votre carte de membre.

L'ensemble des championnats a été arrêté suite à la situation sanitaire liée à la Covid-19. La section pétanque a néanmoins réussi à organiser son Loto et son concours annuel les 1er et 2 août 2020. Ce dernier a connu une belle participation avec plus de 200 joueuses et joueurs

dans une ambiance conviviale malgré le contexte.

Nous avons fait des masques en tissu aux couleurs du club grâce à deux sponsors : Martine Nondier du magasin Utile et Benoît Ramet de la société BSI, merci à eux.

La grande satisfaction de cette année et le début des travaux de notre boulodrome (voir photo); Nous pouvons envisager une ouverture au printemps 2021.

L'ensemble du bureau de la pétanque meuzacaise vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année 2020.



Bon pied, bon œil - Harmonie



Renseignements

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant les activités proposées, des plaquettes sont à votre disposition dans les commerces ou à la mairie.

Vous pouvez également téléphoner à Madame Brigitte Mieulet au 05 63 67 45 02 ou 06 84 74 31 75.

POUR l'association meuzacaise Harmonie « bon pied, bon œil », la saison sportive a repris le 15 Septembre avec le plaisir de se retrouver et beaucoup de convivialité.

Suite au Covid nous avons dû cesser nos cours en présentiel mais nous ne baissons pas les bras et nous pourrions nous retrouver dès le 15 décembre avec des marches actives et en janvier en intérieur.

Depuis septembre nous bénéficions de 2 cours hebdomadaires d'une heure. Ces cours se déroulaient le mardi de 9 h à 10 h et le vendredi de 10 h 45 à 11 h 45.

Aujourd'hui pour la reprise nous ne pourrions garder qu'un seul cours par semaine le vendredi matin car la conjoncture du confinement ne nous permet pas de garder deux cours par semaine mais l'association se mobilise car nous ne voulons pas laisser le public meuzacais

sans activité physique et dès que possible nous nous retrouverons sur les deux créneaux. Bien entendu, tout le monde est le bienvenu, grand ou petit, gros ou maigre, homme ou femme et notamment avec la conjoncture actuelle où l'activité physique est primordiale.

Une activité physique pratiquée régulièrement et dans la bonne humeur est bonne pour le corps et le moral.

Des cours collectifs en petit nombre, à proximité de chez vous. Pas de compétition, seulement le plaisir de se sentir mieux dans son corps et dans sa tête.

Séance d'essai

Si vous hésitez encore à venir, sachez que deux séances d'essai gratuites vous sont proposées tout au long de l'année avec une inscription possible en cours d'année car dès janvier nous serons ravis de vous accueillir pour une deuxième rentrée.

Oasis Gym

QU'IL est difficile d'écrire un petit article en ce moment « de jeune sportif ». Pas grand chose à raconter, sinon vous dire de patienter et vous protéger.

Nos cours ont bien commencé en septembre, mais le virus au sein de notre association, et malgré les gestes barrières, nous a fait arrêter mi-octobre. Vraiment dommage notre effectif s'était agrandi avec de jeunes recrues, et notre ardeur au travail plus forte, nous aurions passé du

bon temps. Mais voilà nous ne sommes pas maîtres de tout...

Nous attendons donc avec impatience la reprise des cours.

Meilleurs vœux de santé bonheur et réussite à vous tous.

Renseignement

Si vous avez besoin de renseignements, vous pouvez joindre Françoise Bousquet au 06 28 35 71 08 ou au 05 63 31 59 94.

Meuzac Animation



MALHEUREUSEMENT, au vu du contexte actuel le loto du téléthon n'a pas pu être réalisé. C'est pourquoi la mairie a décidé de participer en faisant un don de 600 €.

Meuzac Animation, après avoir demandé l'avis à l'ensemble des présidents

des associations de Meuzac, a décidé de participer à hauteur de 400€.

Nous sommes donc heureux de pouvoir faire un don de 1000€ pour le téléthon 2020.

Nous espérons que vous vous portez tous bien ainsi que vos proches. Passez de bonnes fêtes et prenez soin de vous !

Football Terrasses du Tarn

ACTUELLEMENT à l'arrêt suite à cette pandémie, l'ensemble des dirigeants et pratiquants patientent et respectent au mieux les consignes sanitaires. A l'heure où ils commencent à se parler de déconfinement ou de vaccins, nous ne pouvons que rester attentifs et à l'écoute.

La saison dernière s'est arrêtée en mars au moment où notre équipe U13 assurait la montée en régionale. Le club a enrôlé un directeur technique, Kévin Thierry, pour valoriser le côté sportif et la progression de ses joueuses et joueurs, il est aussi le coach de ces U14 Ligue.

Une saison qui semblait vouloir repartir, malgré le protocole à respecter, un nombre de licenciés égal et même supérieur dans la catégorie des plus jeunes ou des filles, hélas ce début de saison devait s'arrêter en ce début octobre. Un bon espoir tout de même pour une possible reprise du sport amateur pour les mineurs prochainement !

Côté installation, le terrain d'Albefeuille Lagarde a été modifié, pour que la pratique du foot à 5 ou à 8 puisse s'y développer, et soulage quelques autres terrains ou installations des autres communes de l'entente, le club a donc fourni quatre paires de buts amovibles pour en faire deux terrains de jeu.

Deux emplois civiques, Sthanel et Sara, ont été enrôlés pour aider et parti-

ciper à la bonne marche du club, en collaboration avec les dirigeants ils ont en charge une participation côté sportif, animation et éducation.

Des programmes de mises en forme, d'entretien ou tout simplement de jeux éducatifs et sportifs sont mis en ligne ou envoyés à tous les licenciés du club.

Sthanel et Sara ont aussi en charge le fonctionnement et la réalisation du projet proposé par Jean-Michel éducateur des U11, à savoir, le plan d'aide aux soignants. Pendant cinq semaines, nos emplois civiques sont chargés de récupérer et d'aller livrer en Hôpital, clinique ou EPADH les gâteaux confectionnés et offerts par les parents de joueuses et joueurs, chaque semaine est réservée à une catégorie différente.

Insolite : en catégorie 8 ans, Sthanel et Rémy ont dans leur groupe des triplés, première au club (photo jointe) Elliot, Noé et Léo, d'origine Irlandaise de par leur maman.

Le club remercie la municipalité Meuzacaise, et tous les sponsors qui nous aident, en attendant de pouvoir se revoir à propos de nos lotos, tournois en salle et extérieur ou autres manifestations.

Renseignements

Après de Manu Delbouis 07 75 21 50 10, Valérie Lopez 06 59 50 61 88 ou Gérard Fargal 06 81 69 77 79.



Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

JSM Football

COMME tous les clubs de foot, la saison 2020-2021 a débuté fin juillet pour la JSM.

Concernant l'équipe 1, entraînée par Jûles Tchimbakala et Placide Dibas, le début de saison est particulièrement compliqué et il faudra un sursaut d'orgueil pour se remettre dans le bon sens.

Pour l'équipe 2, encadrée par Dominique Robineau, le parcours est aussi très difficile mais les derniers résultats sont encourageants.

Comme tous les sports amateurs, le football régional et départemental a été stoppé depuis début novembre à cause

de la Covid 19. Les conditions difficiles aussi bien sportives que financières nous inquiètent beaucoup pour la suite de la saison mais l'important aujourd'hui reste la sécurité et la santé de tous.

Au nom de tous les membres du bureau, je remercie les municipalités de Meuzac et Barry d'Islemade, tous nos sponsors et membres bienfaiteurs pour leur soutien malgré la situation très compliquée que nous vivons.

Je vous souhaite à tous et toutes de bonnes fêtes de fin d'année et espère vous retrouver en bonne santé lorsque la saison reprendra.



Association AndréaOnEstLà !

Une belle rencontre... Laurent Jalabert



Aout : Un mois de préparation, pour réaliser son défi « Des Kilomètres pour Andréa ». Des kilomètres et des kilomètres d'entraînement.

Le 2 août, Laurent et son ami Michel ont fait le tour de la Dordogne en longeant les limites du département, 616 kms en 22 h 44... Un exploit incroyable !

Quelle joie d'avoir vécu une telle aventure ! Très touchés de voir Laurent Jalabert si attentionné et donner toute son énergie pour aider Andréa. Un *grand* sportif au *grand* Cœur !

Andréa a fait sa rentrée à l' IEM Fonneuve

Septembre : Andréa a été accueillie par des professionnels très à l'écoute. Une prise en charge pluridisciplinaire et complète : éducatrice spécialisée, AMP,

aide-soignant, kiné, psychomotricienne, orthoptiste, orthophoniste, ergothérapeute, institutrice spécialisée, infirmière, médecin...

Un apprentissage de la vie en communauté et du quotidien. Andréa a été très attentive et curieuse !

Reconfinement

Novembre : L'accueil à l'IEM est à mi-temps, on reprend les bonnes habitudes à la maison... L'association a pu financer des équipements pour s'occuper.

Bonne continuation à tous. Prenez soin de vous !

Pour nous contacter

Andréa OnEstLà
451, ch. de Boutounelle 82290 Meuzac
mail : andreaonestla@gmail.com
tél. : 06 76 86 05 01

Association Tennis Meuzac Barry (A.T.M.B.)

DU FAIT DES CONTRAINTES sanitaires actuelles lié à l'épidémie de Covid19, l'assemblée générale traditionnellement organisée au mois d'octobre, n'a pu avoir lieu.

Le bureau reste pour l'heure inchangé : Anthony Schotsmans (président), Guillaume Briaux (trésorier), Gaïtan Cocrelle (secrétaire), Patrick Babler, Patrick Schotsmans, Angeline Schotsmans, Jérôme Delile, Jean Paul Marty, Myriam Gomez et Lionel Moncere.

L'école de tennis

L'école de tennis a redémarré en septembre, dans le respect du protocole sanitaire défini par le ministère de la santé et la fédération française de tennis.

Elle accueille les enfants à partir de 5 ans. Cette année les effectifs sont identiques à l'année dernière, environ 30 enfants, réparti sur 4 groupes d'initiation et 1 groupe confirmé.

Les cours sont dispensés par Jérôme Delile les lundis et mardis soir, ainsi que par Hugo Comte, nouveau diplômé cette année.

Accès au court de tennis

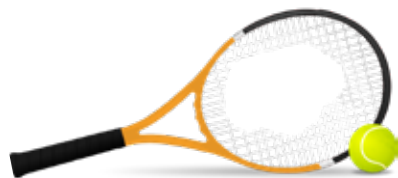
Dans le courant du mois d'Octobre, des personnes malveillantes ont arraché la clôture du court de tennis de Meuzac afin d'accéder à celui-ci. Ces gestes d'incivilité sont pour le club et la municipalité intolérables.

A ce titre, je vous rappelle qu'une clef du court est disponible en mairie, aux heures d'ouverture de celle-ci.

Merci de votre compréhension.

Contact

Pour tous renseignements complémentaires (inscriptions, licences FFT...) vous pouvez contacter Jérôme Delile au 06 50 81 18 06 ou Anthony Schotsmans au 06 63 46 02 99.



Nous vous souhaitons de passer une bonne fin d'année, malgré une épidémie qui nous inquiète tous et des contraintes non négligeables, mais plus que tout nécessaires.



Au TRT Judo 82, c'est la rentrée -> Hajimé !

NOTRE CLUB ENTAME sa 15ème saison avec de nouvelles dispositions pour notre sport. Bénévoles et enseignants se sont mobilisés cet été afin de mettre en place un protocole sanitaire adapté et sécurisé, qui permet à nos judokas et à nos enseignants de pratiquer en toute sécurité.

Les cours ont repris fin août sur nos 3 dojos : Labastide du Temple, Lafrançaise et Meauzac. Nous proposons des cours de judo dès l'âge de 4 ans ainsi que des cours de Taïso (activité de remise en forme). Le club compte à ce jour 140 adhérents, un excellent début de saison ! Merci pour votre confiance...

Nouvelle olympiade, nouvelle équipe !

Jeudi 2 juillet, Richard Marty avait convoqué les adhérents pour l'assemblée générale annuelle et a annoncé son arrêt de la présidence, après 5 années au service du club. Le renouvellement du comité directeur a eu lieu avec l'élection d'une nouvelle équipe, dynamique, disponible et motivée !

Composition du nouveau bureau

Gaëlle Claris (présidente), Pascal Boscredon (vice-président), Céline Tosin (secrétaire) et Stéphane Bravo (trésorier).

Membres : Virginie Bareille, Pauline Boulinguez, Anne Corler, Caroline Rous, David Delon et Yannick Garriguenc.

Les nouveaux élus, l'ensemble des bénévoles, des familles et des enseignants remercient Richard pour son investissement et tout ce qu'il a apporté au club.

Judo ou Taïso ?

Venez essayer, avec 2 séances gratuites !

Le club vous propose de découvrir gratuitement le judo ou le taïso (prépara-

tion du corps, exercices cardiovasculaires ou renforcement, assouplissements...). Pour cela, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur l'un de nos dojos et de se présenter en tenue de sport sur une séance correspondant à l'activité que vous désirez essayer.

Vous trouverez toutes les informations, lieux, horaires des cours et le protocole sanitaire à suivre sur notre site internet : www.trtjudo82.fr.

Alors si vous avez entre 4 et 99 ans et que l'aventure vous tente, ne tardez pas, venez essayer, vous risqueriez d'aimer !

Fin de saison 2019/2020

Malgré une saison raccourcie suite au confinement, les enseignants du club ont souhaité valoriser leurs élèves par une cérémonie de remise des grades où leur étaient délivrées leurs nouvelles ceintures. Ces retrouvailles, très attendues de part et d'autre, se sont déroulées sur en juillet et en août à Meauzac. Goûters, cadeaux et séances photos ont animé ces soirées en plein air. Des moments privilégiés appréciés de tous, empreints d'émotions, d'amitié et de sourires !

Au TRT pas d'arrêt, même l'été !

Le club est resté actif durant la période estivale pour le groupe adolescents et adultes qui s'est retrouvé tous les mercredis soirs d'août pour des séances de « cardio », renforcement musculaire et même sortie VTT. Un groupe resté motivé tout l'été !

Renseignement

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mickaël Delon au 06 73 72 66 03 ou Laurent Marc au 06 76 01 42 52.

Plus d'informations sur notre site internet : www.trtjudo82.fr



Association communale de chasse de Meauzac

ETANT DONNÉ la situation sanitaire actuelle, la pratique de la chasse est interdite.

Une dérogation est cependant accordée par le préfet pour la gestion des nuisibles, les sangliers et le plan de chasse chevreuil qui cause de nombreux dégâts aux cultures.

Merci aux chasseurs qui se dévouent pour venir effectuer ces missions d'intérêt général tout en respectant le protocole de sécurité sanitaire, en espérant que tout rentre dans l'ordre assez rapidement. Tous les chasseurs et les membres du bureau se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Amicale des Anciens combattants & victimes de guerre

(Meauzac, Barry d'Islemade, Albefeuille-Lagarde)

S I LE PREMIER DEVOIR d'un Etat est de protéger ses concitoyens et le pays, le devoir de toute association patriotique est de faire vivre le patriotisme et d'essayer d'éveiller la conscience de chaque citoyen à se sentir concerné par l'avenir de la Patrie et de la Nation ; car nul n'est mieux protégé que par soi-même.

2020 ! Année de commémorations, moment de « communion nationale », 2020 devait être l'année du « général de Gaulle », fondateur de la 5^{ème} Répu-

blique : 50^{ème} anniversaire de sa mort (09/11/1970). 80^{ème} anniversaire de son appel radiophonique, depuis Londres, exhortant le peuple français à prendre les armes et à rejoindre la résistance pour libérer la France (18 juin 1940).

Anniversaire également, ce 11 novembre, du centenaire de l'installation de la tombe du « Soldat inconnu » sous l'Arc de Triomphe.

Hommage à Mr Pierre Simonet, l'un des 3 derniers « Compagnons de la Libération » qui nous a quitté à l'âge de 99 ans.



Mais 2020 restera dans nos mémoires pour d'autres faits. Deux événements d'actualité nous ont pris en otage en focalisant toute notre attention :

La pandémie du coronavirus et ses conséquences désastreuses tant pour la santé physique, sociale et mentale des Français que pour notre économie.

Les attentats en France par des terroristes islamistes (4 attentats : 6 morts-7 blessés).

La mort violente du professeur par décapitation (il y a déjà eu un précédent en 2015), acte barbare s'il en est, nous met face à la sauvagerie de ceux qui ont décidé de s'attaquer à l'existence de notre Nation, de notre civilisation.

Il est temps de corréliser les paroles et les actes. Michel Rocard le disait déjà

en son temps : « J'aimerais que les effets d'annonce soient de temps en temps suivis d'effets. ».

Retrouvons « l'esprit de résistance » cher au général de Gaulle, qui a su mettre la Patrie et la Nation Française au-dessus de toutes les considérations ou intérêts personnels. Se défendre est un devoir ! On ne peut pas ne rien faire pour conserver notre bien le plus précieux, celui que nous avons hérité de nos parents et que nous léguerons à notre tour à nos enfants : notre pays, la France.

Contrairement à la commémoration du 8 mai dont la cérémonie n'a pas été autorisée, la cérémonie du 11 novembre a pu être réalisée dans le respect d'un format restreint et des distanciations physiques.

La commémoration du 102^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, mettant fin à la 1^{ère} Guerre Mondiale, à laquelle, depuis 2012, on y a associé tous les Morts pour la France de la 4^{ème} génération du feu, dit les « OPEX », s'est déroulée, dans notre village, le dimanche 15 novembre en présence de notre maire, de quelques conseillers municipaux accompagnés de leurs enfants et de notre porte-drapeau et son drapeau.

Nos conseillers départementaux, absents pour respecter le format restreint, nous ont fait parvenir une gerbe pour honorer nos morts. Merci à eux pour leur attachement à la commune.

Après la lecture du message du gouvernement par Mr José Lacombe, le message de l'Union des Associations de Combattants et Victimes de Guerre (UFAC) a été lu par la jeune Nina Samara. Merci à elle pour son implication dans la cérémonie, aux autres enfants pour leur

présence et aux parents de les éduquer et de leur transmettre notre Histoire et nos valeurs pour qu'ils puissent, en leur temps, devenir des témoins et des acteurs de notre Patrie.

Evénement à retenir

Si la conjoncture le permet, notre traditionnel loto aura lieu le dimanche 24 janvier 2021, à la salle des fêtes de Meauzac. Venez nombreux, afin de nous aider dans nos actions de devoir de mémoire. Le meilleur accueil vous y sera réservé.

Tous les membres de l'Amicale vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année en famille et/ou entre amis, si les conditions sanitaires le permettent, et vous présentent leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2021, en espérant que vous serez toujours plus nombreux à nos rendez-vous de l'honneur et de la fidélité. En attendant, prenez soin de vous et de vos proches.

Nos vœux

Tous les membres de l'Amicale vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année en famille et/ou entre amis, si les conditions sanitaires le permettent, et vous présentent leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2021, en espérant que vous serez toujours plus nombreux à nos rendez-vous de l'honneur et de la fidélité. En attendant, prenez soin de vous et de vos proches.

Association des parents d'élèves de Meauzac

L'Association des Parents d'élèves de Meauzac (APEM) a pour but tout au long de l'année de récolter des fonds qui permettent à l'école et à l'association elle-même de financer des cadeaux, des sorties scolaires ou des achats de matériel pour nos enfants.

L'année scolaire 2019-2020 a été particulière aux vus de la pandémie qui a malheureusement empêché d'organiser toutes les manifestations prévues. L'ancien bureau a pu réaliser un loto au lieu de deux et n'a pas pu faire le vide grenier qui est la plus grande manifestation de l'association ou les bénéfiques sont en général très importants ce qui signifie une aide importante pour l'école.

Cette année 2020-2021 qui a débuté avec la passation de Présidence et la création d'un nouveau bureau s'annonce tout aussi compliquée car le virus est toujours présent et des restrictions sanitaires strictes qui interdisent pour les prochains mois à venir toutes manifestations.

Mais qui dit nouveau bureau dit nouvelles idées, nous essayons pour cela de trouver des événements réalisables à mettre en place durant cette période

complexe, nous avons décidé d'organiser une tombola de Noël qui nous l'espérons rencontrera un beau succès. Nous tenons à remercier l'ancien bureau de l'Association pour nous avoir rétrocédé des lots qui devaient servir au loto du mois de Mars dernier.

Concernant les autres manifestations nous les organiserons en fonction du protocole sanitaire.

Nous invitons tous les parents d'élèves qui le souhaitent à venir nous rejoindre au sein de l'Association pour partager de bons moments, échanger de nouvelles idées, proposer de nouveaux projets tout cela pour le bien être et l'avenir de nos enfants.

Remerciements

Les membres du bureau de l'APEM remercient Mr le Maire, l'Equipe municipale, les Maîtresses, les Atsems ainsi que les Commerçants qui sont une aide précieuse et qui nous encouragent dans tout ce que nous mettons en place.

Contact

téléphone : 06 37 24 88 81

mail : apem.meauzac@gmail.com



L'APEM vous souhaite que l'année 2021 soit bien meilleure que 2020. Bonnes fêtes de fin d'année et à très bientôt pour de nouvelles aventures. Prenez soin de vous et de vos proches.

Communauté de Communes Coteaux et plaines du pays lafrançaisain

Adresse

33, rue Mary Lafon 82130 Lafrançaise
Tél : 05 63 65 91 90

Les contacts

Certaines compétences qui étaient du ressort de la commune ont été transférées à la Communauté de Communes.

Voici les personnes à contacter pour toutes questions relatives aux domaines mentionnés dans le tableau ci-dessous :

Compétences	Contact	Adresse et téléphone
Maison de Services au Public	05 63 65 91 90	33, rue Mary Lafon Lafrançaise
Tourisme	Office du tourisme 05 63 65 91 10	Place de la République Lafrançaise
Voirie	Julien Moro 05 63 65 91 10	ZA du Rival-Haut Lafrançaise
Ordures ménagères	Sieeom Sud Quercy 05 63 26 49 67	ZA du Rival-Haut Lafrançaise
Référent Famille du Centre Social Intercommunal	Nadège Dupont 05.63.02.39.99	15, Place de la Halle 82130 Lafrançaise
Crèche	Brigitte Bronori 05 63 65 44 08	1, ch. du Petit Prince Labastide du Temple
ALAE Centre de loisirs	Aurore Deromas 05 63 02 10 55	33, rue Mary Lafon Lafrançaise

Notre Communauté de Communes
Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain
regroupe 11 communes :
Barry d'Islemade
L'Honor de Cos
Labarthe
Labastide du Temple
Lafrançaise
Les Barthes
Meuzac
Montastruc,
Piquecos
Puycornet
Vazerac
Elle compte plus de 10 800 habitants.

Déchetteries

L'ACCÈS aux 3 déchetteries de la Communauté de Communes est autorisé à l'ensemble des habitants de Meuzac avec un seul badge.

Si besoin, vous pourrez en demander un sur place avec un justificatif de domicile.

Jours d'ouverture

Vous trouverez ci-dessous les informations correspondant à chacune des déchetteries.

Déchetterie de Barry d'Islemade

Route de Montech

Tél. : 05.63.26.49.67
Mardi, jeudi et samedi :
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Déchetterie recyclerie de Lafrançaise

ZA du Rival-Haut
Tél. : 05.63.26.49.67
Lundi, mercredi, vendredi et samedi :
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Déchetterie de Lauzerte

Lieu-dit Auléry
Tél. : 05.63.39.88.95
Mercredi, vendredi et samedi :
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Mairie

2, route de Lafrançaise 82 290 Meauzac
tél. : 05 63 31 64 98 - Fax : 05 63 31 53 86
mail : mairie-meauzac@info82.com

Secrétariat

M^{mes} Christelle Bergandy et Felana Devic
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h

Agence postale communale

7, place du 8 mai 1945 - 82290 Meauzac
tél : 05.63.31.55.14
Responsable : M^{me} Sandrine Labat
Ouvert du mardi au vendredi de 8 h à 12 h et le samedi de 9 h à 12 h.
Levée du courrier du lundi au vendredi à 15 h et le samedi à 11 h 30

Bibliothèque

Une permanence est assurée par des bénévoles le samedi de 11h à 12 h.
L'inscription pour les adultes et les enfants est gratuite.

Location salle des fêtes

Informations et réservations :
Mr Yves Salitot : 06.11.39.80.68

Tarifs

Grande salle et petite salle 100 €, pour les Meauzacais et 350 €, pour les extérieurs (caution : 350 €)
Petite salle seule : 30 €
Table : 1 € - Chaise : 0,25 € (caution : 50 €)

Contrat et assurances

Toute réservation est soumise à la signature d'un contrat et à la production d'une attestation d'assurance en responsabilité civile pour les locations de salle.

Terrain de tennis

La clé est disponible à la Mairie aux heures d'ouverture.

Préfecture - Alerte météo

Les bulletins d'alerte météo sont consultables sur le répondeur de la Préfecture au 0.821.00.32.82

Assistants sociales

Site de proximité de Lafrançaise
19 boulevard Léon Cladel, 82130 Lafrançaise.
Tél : 05 63 65 81 64

Site de proximité Moissac
8, place des récollets, 82200
Tél : 05 63 04 65 00

Maison départementale des solidarités,
22 r. de la Mouline 82100 Castelsarrasin
Pour tous rendez-vous, contacter le standard au 05 63 32 51 45

Site internet officiel de l'administration française

Le site www.service-public.fr indique les droits et démarches à accomplir dans tous les domaines de la vie courante (famille, justice, loisirs, logement...)
Un compte personnel peut être créé notamment pour effectuer des démarches en ligne telles que les changements d'adresse, de carte grise....

Ecoles maternelle et élémentaire

Tél : 05.63.31.62.76

Assistants maternelles

Liste diffusée par le Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne du 10 mars 2020 :



Mairie de Meauzac

Nom	Adresse	Téléphone
Dorothee Astie	945 route des Graves	09.52.54.79.52
Isabelle Fried	236 chemin de Peyroutas	06.19.74.62.07
Delphine Issanchou	653 chemin de Bernon	05.63.31.67.04
Marie-Ange Jouany	406 chemin de Boutounelle	05.63.31.53.78
Mélanie Mazuc	425, chemin de Peyroutas	06.86.75.94.13
Marie-Chr. Sieurac	1552 route de Montech	05.63.31.52.88
Gréta Stercklen	6 rue Domaine du Lac	05.63.67.35.81

Meauzac informations
n° 41 - décembre 2020

Directeur de publication : José Lacombe
Mise en page : Roland Gabillon
Photo : Jacqueline Gabillon

Les Commerçants

Boulangerie Pâtisserie

Gaëlle & Olivier Bourdette : 05 63 31 64 97

Boucherie Charcuterie Traiteur

Christophe Gros : 05 63 31 64 93

Epicerie « Utile »

Martine Nondier : 05 63 31 64 70

Gamm Vert / Qualisol (Sodival)

05 63 31 64 38

Institut de Beauté « L'Embellie »

Sonia Marty : 05 63 30 64 05

Restaurant « Aux Portes du Quercy »

Christophe Gros : 09 74 71 50 15

Salon de coiffure « H&L Coiffure »

Isabelle Ginestet : 05 63 30 67 22

Traiteur

Frédéric Rameaux : 06 04 09 17 88

Patrice Fontanel : 06 23 16 49 72

Les Artisans

Aerogommage : sablage-décapage

Mikaël Gérard : 06 20 18 80 43

Architecture d'intérieur (Synapsis)

Richard et Axelle Munch : 05 63 26 11 16

Horticulture

Christiane Lasaygues : 06 45 69 28 90

Maçonnerie / couverture / charpente

Olivier Servat : 06 86 00 19 80

Métallerie / Serrurerie / Multiservices

Jérémy Guiche : 06 23 25 24 83

Maçonnerie/carrelage/plaque au plâtre

Julio Castro (ATC) : 06 29 96 36 52

Assistance / Multiservices

Mylène Conciergerie : <https://mylene-conciergerie.wixsite.com/multiservices>
tél : 06 20 06 83 51

Ferronnerie d'art/Portail / Serrure

Jean-Luc Teixeira : 06 50 77 38 44

Pose de revêtements sols et murs

Morgan Delon Nouyer (MEN Sol) :
06 76 04 55 03

Peintre

Joël Vallez : 05 63 31 70 25

Menuiserie / serrurerie

André Castagné : 05 63 31 64 25
Franck Fuste (FC Pose) : 05 63 63 31 92

Gouttières / tuyaux

Sébastien Fanet (Dal'alu) : 06 27 49 30 31

Sécurité incendie / extincteurs

Benoit Ramet : 06 68 21 07 07

Plaquiste jointeur

Jonathan Rivals (JRP) : 06 79 21 55 88

Plomberie / Chauffagiste

ETCS Lenoir : 06 22 06 10 64

Graphiste

Patrick Bacqué : 05 63 28 00 63

Musique / sonorisation

Gilles Gerla (Audiopromusic) :
06 67 08 53 31

Electricité

Frédéric Servat : 06 75 61 68 33
Christophe Servat : 06 84 18 74 50

Créations florales

Isabelle Delchidre (ID Flore) :
06 60 58 77 56

Ecrivaine publique

Karine Delouye Jorand : 06 36 44 56 14

Entretien de jardins

Frédéric Ghigo (Fi-vert) : 06 21 02 44 32
Fabienne Jean Louis : 06 84 98 89 67

Nettoyage de bâtiments

Christelle Da Silva (DSA Nettoyage) :
06.81.82.32.78

Destruction de taupes

Florent Roux : 06 59 23 38 45

Les professions médicales

Infirmières

M^{mes} Capdeville Van Hamme et
Vanessa Vacquié : 05 63 31 88 50

Chromassonic82 - Soins énergétique

Lily Lefebvre 06 75 41 82 96

Kinésithérapie/Ostéopathie

Cabinet S.C.I JLV: 05 63 31 50 36

Sophrologie

Nathalie Crassat : 06 30 34 41 40

Kinésithérapie/Ostéopathie

Lise Verhulst : 06 63 58 46 82

Médecine générale

M. Seghier : 05 63 31 64 81

Pharmacie

Mme Gard : 05 63 31 63 55

Les gîtes

Ecologite Les Sureaux

Bernard Simon & Chantal Rouard :
06 51 44 03 49

Gîte de France/loisirs 82

Yannick Langlade : 05 63 31 53 36

Manoir des Chanterelles

Sylvain Brard : 05 63 24 60 70

Infos pratiques

ENEDIS/ERDF

Raccordement réseau : 09 69 32 18 63

Syndicat des Eaux

Castelsarrasin : 05 63 32 21 88

